

Paris, le 1er décembre 2023

Et vous Docteur, comment allez-vous ?

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France se mobilise pour la santé des médecins libéraux et initie la première semaine de la santé des médecins libéraux du 1^{er} au 8 décembre.

Considérant que

1. Les médecins libéraux sont particulièrement exposés au risque d'épuisement professionnel et ont la même prévalence que l'ensemble de la population sur l'ensemble des pathologies ;
2. Les médecins libéraux font preuve d'une extrême réticence à lever le pied. La moitié d'entre eux n'ont tout simplement jamais pris d'arrêt de travail au cours de leur carrière. Pour le tiers d'entre eux, cela remonte à plus de cinq ans ;
3. En matière d'arrêt de travail, les médecins libéraux renoncent régulièrement à un arrêt alors qu'ils sont malades, principalement par conscience professionnelle, ou parce qu'ils n'ont pas de remplaçant ;
4. Seul 1 médecin sur 5 a recours à un confrère pour sa propre prise en charge ;
5. Le bon état de santé des médecins libéraux est un déterminant important dans leur capacité à bien prendre en charge les patients :

L'URPS médecins lance une campagne : Et vous Docteur, comment allez-vous ?

Du 1^{er} décembre au 8 décembre les médecins pourront, au travers d'un [autotest disponible sur le site URPS médecins](#), se poser la question de leur état de santé. Selon les résultats ils seront orientés, s'ils le souhaitent, vers une prise en charge adaptée.



A l'issue de cette campagne, l'URPS médecins publiera le baromètre santé des médecins libéraux franciliens.

Cette campagne vise à :

- Sensibiliser les médecins libéraux à prendre soin de leur santé en les incitant à respecter un équilibre vie personnelle / vie professionnelle, activité physique, relations sociales et prise en charge médicale...
- Inciter les médecins à disposer d'une prévoyance complémentaire permettant, en cas de maladie, de pouvoir arrêter son activité en ayant une couverture de ses charges et revenus.
- Développer et animer un réseau de médecins libéraux disponibles pour prendre en charge leurs confrères. Ce réseau, constitué par l'URPS médecins, est déjà actif et peut être mobilisé au 01.45.45.45. Les médecins volontaires pour participer au réseau peuvent adhérer via le site de l'URPS : [Réseau médecin de médecin](#)
- Encourager des actions locales pour le bien être collectif des professionnels de santé : rencontres sportives locales, randonnées, ouverture de piscine à des créneaux décalés, sorties culturelles... ces propositions peuvent être à l'initiative des Maires qui cherchent à rendre attractif leur territoire mais peuvent aussi être une mission des CPTS dans le cadre d'un objectif santé des soignants. Des initiatives en sens existent déjà, elles méritent d'être développées.



À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contacts presse : Primatice Conseil

Thomas de Climens - thomasdeclimens@primatice.com | 06 78 12 97 95

Armand Rigaudy - armandrigaudy@primatice.com | 07 88 96 41 84